Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20251215-CONS-AG-25-115-DE
Date de télétransmission : 06/01/2026
Date de réception préfecture : 06/01/2026

CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 15 décembre 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Création d'emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 15 décembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS :
Louis POZZO DI BORGO, Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Jeanne CALLIER, Marie-Dominique GIAMARCHI, Didier GRASSI, Mattea LACAVE, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Julien MORGANTI, Jean-Louis MILANI, Marie-Hélène PADOVANI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Bruno POLIFRONI, Philippe PERETTI, Ivana POLISINI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI

ONT DONNE POUVOIR :
Carulina COLOMBANI à Serge LINALE
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI
Christine MALAFRONTE à Marie-Christine BERTOLUCCI
Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGO
Paul TIERI à Pierre SAVELLI
Christelle TIMSIT à Mattea LACAVE

ABSENTS :
Emmanuelle de GENTILI, Jean-Martin MONDOLONI, Emma MUSSIER, Leslie PELLEGRI, Linda PIPERI, Hélène SALGE, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI, Jean-Michel SAVELLI

QUORUM : 21

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

Conseil du 15 décembre 2025

Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20251215-CONS-AG-25-115-DE
Date de télétransmission : 06/01/2026
Date de réception préfecture : 06/01/2026

OBJET : Création d'emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que la Collectivité envisage de nommer les agents ayant été lauréats de la promotion interne d'attaché territorial 2025 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE (À l'unanimité)

De créer des emplois permanents ainsi qu'il suit :

N° poste budgétaire	Financement	N° poste de travail	Poste de travail
PB-00453	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	PT-00011	Chef(fe) de service gestion administrative et statutaire – Direction des Ressources Humaines
PB-00454	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	PT-00036	Chef(fe) de service budget, comptabilité et qualité des comptes – Direction des Affaires Financières et du Conseil en Gestion

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

LE PRÉSIDENT

LOUIS POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télé-recours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr